

DÉPARTEMENT

HERAULT

NOMBRES DE MEMBRES

Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
37	37	31

Date de la convocation

28/04/08

Date d'affichage

28/04/08

Objet de la Délibération

Election des Vice-Présidents
et du Bureau

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

Séance du 14 mai 2008

L'an deux mille huit

Et le quatorze mai 2008

à Dix Sept heures Trente , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

G.AFFRE (CdC Saint-Chinian), **J.ARCAS** (Conseil Général), **JN BADENAS** (Conseil Général), **D.BEDOS** (CdC Coteaux-Châteaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **F.BARSSE** (Bédarieux), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **F. GALBE** (Commune Poujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **MH LAVASTRE** (Bédarieux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **A. MARTINEZ** (Conseil Général), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **R PAILLES** (Conseil Général), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **Y.POUJOL** (CdC Combes & Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général)

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

27 MAI 2008

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 23/05/08

et publication ou notification

du 23/05/08

Objet : Election des vice-Présidents et du Bureau

Monsieur Francis BOUTES, élu Président remercie vivement le Comité Syndical pour la confiance qu'il vient de lui accorder, et souhaite passer sans plus tarder à l'élection du Bureau.

L'article L.5721-2 du CGCT relatif aux syndicats mixtes constitué de collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes de droit public, précise que la répartition des sièges au sein du comité syndical entre les collectivités locales et les établissements publics membres du syndicat mixte est fixée par les statuts et que le président du syndicat mixte est élu par le comité syndical ou, si les statuts le prévoient, par le bureau qu'il a constitué.

Par ailleurs, les statuts du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles annexés à l'arrêté de création en date du 29 juin 2005 prévoient dans son article 7 que le bureau est composé de :

- cinq vice – présidents,
- six membres titulaires représentant les communautés de communes et communes isolées,
- trois membres titulaires représentant le Conseil Général de l'Hérault.

En conséquence, conformément aux dispositions du CGCT et des statuts du Syndicat Mixte, le Président propose à l'Assemblée les 15 membres candidats au Bureau : le président, cinq vice-présidents, neuf autres membres.

➤ Président	Francis BOUTES
➤ 5 Vice-Présidents	Kléber MESQUIDA Robert TROPEANO Antoine MARTINEZ Jean ARCAS Yves FRAISSE
➤ 9 membres	Représentants du Conseil Général de l'Hérault
	Jean-Noël BADENAS Jean-Luc FALIP Norbert ETIENNE
	Représentants des Communautés de Communes & Communes Hors Intercommunalité
	Jean-Pierre ROUANET Martine OLMOS Marie-Aline EDO Gérard BARO Gérard AFFRE Jacques HUC

La composition du Bureau est adoptée.

Le Président procède à l'élection des membres du bureau. En vertu des textes en vigueur, il est convenu de poursuivre le vote à bulletins secrets.

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Candidats : Kléber MESQUIDA

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Monsieur Kléber MESQUIDA ayant obtenu 32 voix est déclaré élu au 1er tour de scrutin 1^{er} vice-président.

ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Candidats : Robert TROPEANO

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Monsieur Robert TROPEANO ayant obtenu 32 voix est déclaré élu au 1er tour de scrutin 2^e vice-président.

ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Candidats : Antoine MARTINEZ

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Monsieur Antoine MARTINEZ ayant obtenu 32 voix est déclaré élu au 1er tour de scrutin 3^e vice-président.

ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Candidats : Jean ARCAS

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Monsieur Jean ARCAS ayant obtenu 32 voix est déclaré élu au 1er tour de scrutin 4^e vice-président.

ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Candidats : Yves FRAISSE

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Monsieur Yves FRAISSE ayant obtenu 32 voix est déclaré élu au 1er tour de scrutin 5^e vice-président.

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU :

Candidats :
Martine OLMOS
Gérard BARO
Norbert ETIENNE
Marie-Aline EDO
Jean-Pierre ROUANET
Gérard AFFRE
Jacques HUC
Jean-Luc FALIP
Jean-Noël BADENAS

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

Martine OLMOS.....	33 voix
Gérard BARO.....	33 voix
Norbert ETIENNE.....	33 voix
Marie-Aline EDO.....	33 voix
Jean-Pierre ROUANET.....	33 voix
Gérard AFFRE.....	33 voix
Jacques HUC.....	33 voix
Jean-Luc FALIP.....	33 voix
Jean-Noël BADENAS.....	33 voix

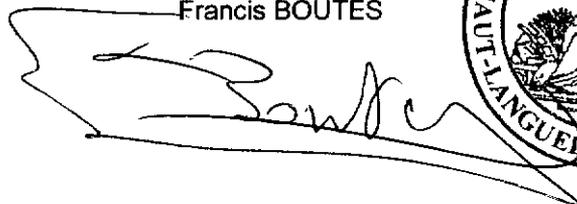
Sont élus membres du Bureau :

Martine OLMOS
Gérard BARO
Norbert ETIENNE
Marie-Aline EDO
Jean-Pierre ROUANET
Gérard AFFRE
Jacques HUC
Jean-Luc FALIP
Jean-Noël BADENAS

Le Président déclare le bureau installé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Saint-Chinian, le 14 mai 2008.

Le Président,
Francis BOUTES



SOUS PREFECTURE
REÇU LE

27 MAI 2008

SERVICE COURRIER